

# La contribution des sciences économiques et sociales aux valeurs de la République

## **1. Une démarche scientifique contribuant à la formation citoyenne des élèves et à la laïcité**

La contribution de l'enseignement des sciences économiques et sociales à l'apprentissage de la citoyenneté et des valeurs de la République relève d'une approche scientifique du monde social fondée sur les acquis des trois sciences sur lesquelles il repose. C'est donc par la compréhension rationnelle des réalités économiques, sociales et politiques, l'articulation entre faits et théories, que les sciences économiques et sociales participent à la formation citoyenne des élèves en leur donnant les moyens de construire leurs propres opinions, de participer ainsi au débat public et de forger leur esprit critique. Il s'agit de favoriser une posture intellectuelle montrant, que face à une question donnée, il convient d'établir une ou des réponses rigoureuses, argumentées, en s'assurant à chaque étape de la validité du raisonnement. Ce faisant, et comme Jules Ferry y invitait dans sa lettre aux instituteurs en 1883, les élèves sont amenés à distinguer « *deux domaines trop longtemps confondus, celui des croyances qui sont personnelles, libres et variables, et celui des connaissances qui sont communes et indispensables à tous* ». Comme les sciences expérimentales, les SES, par une démarche scientifique, aident les élèves à distinguer ce qui est scientifique de ce qui relève de la croyance ou du dogme et contribuent ainsi à forger une conception du monde compatible avec la laïcité.

Cette démarche est difficile et source de tensions, mais ô combien nécessaire, car les sciences économiques et sociales traitent de « questions socialement vives » en relation directe avec la vie des élèves et pour lesquelles leurs représentations sont évidemment nombreuses et diverses (travail, production, consommation, famille, école, inégalités...).

Ces questions socialement vives portent sur des valeurs éthiques et politiques et peuvent donc être distinguées des questions scientifiques qui visent à produire des énoncés vrais (même si cette vérité peut être provisoire). Il n'en demeure pas moins que pour éclairer ces débats de société, il faut mobiliser des savoirs et une argumentation scientifique valides, même lorsque ces savoirs ne conduisent pas à trancher définitivement la question.

C'est donc à l'aune de cette ambition que les SES contribuent à la formation citoyenne des élèves.

## **2. Des méthodes pédagogiques et didactiques qui favorisent l'apprentissage à l'exercice de la citoyenneté**

L'éducation à la citoyenneté et aux valeurs de la République ne prend pas uniquement appui sur des connaissances liées aux droits et devoirs des citoyens, elle nécessite également de développer chez les élèves des « compétences sociales » liées à des capacités à coopérer, à résoudre des conflits, à intervenir dans le débat public, etc. L'acquisition de ce type de compétences suppose l'adoption de démarches pédagogiques plaçant les élèves dans des contextes d'apprentissage dans lesquels ils pourront exprimer et exercer des dispositions à la délibération collective, à la prise d'initiative, à la tolérance et à l'écoute de l'autre. C'est en ce sens que les SES privilégient des démarches pédagogiques et didactiques engageant les élèves dans une authentique activité intellectuelle pour les rendre plus autonomes dans leurs apprentissages - l'objectif étant qu'ils participent à la construction de leurs savoirs, et dans l'exercice de leur jugement au sein d'un groupe. Divers dispositifs pédagogiques y contribuent : débats argumentés, recherches documentaires, enquêtes, analyses de données statistiques et documents variés (textes, iconographies, extraits de films...), etc.

Les démarches pédagogiques et didactiques les plus souvent adoptées en SES sont en étroite relation avec les compétences méthodologiques visées et dont la maîtrise est utile à la vie

citoyenne : collecte et traitement de l'information, analyse de données diverses, rédaction de synthèse, formulation de problématiques, construction d'argumentations. Une attention particulière est aussi apportée à une analyse critique de l'information dans un contexte de surmédiation : comment est-elle construite ? Comment peut-on l'exploiter ? Quelles en sont les limites éventuelles ?

### **3. Des contenus scientifiques porteurs d'une meilleure connaissance des réalités économiques, sociales et politiques des sociétés et articulés à certaines valeurs de la République**

Dès la classe de seconde, le premier questionnement du programme permet aux élèves de comprendre les démarches et les raisonnements des économistes, des sociologues et des politistes, à travers les questions fondamentales posées par les trois disciplines constitutives des SES : « Qu'est-ce qu'une allocation efficace des ressources rares ? » ; « Comment fait-on société ? Comment explique-t-on les comportements sociaux ? » ; « Comment se conquiert et s'exerce le pouvoir politique ? ».

#### **31. La maîtrise des apports de la science économique contribue à la participation à la vie collective et au débat public**

En seconde les élèves sont initiés à une réflexion sur la production de richesses et sa mesure pour s'interroger ensuite sur les limites écologiques de la croissance. Toute réflexion sur la création de richesses invite aussi à envisager les conditions d'organisation de la production, ce qui conduit à s'interroger en classe de première sur le fonctionnement, l'efficacité et les défaillances des principaux marchés. En classe de terminale, il s'agit de comprendre qu'une croissance économique soutenable se heurte à des limites écologiques (notamment l'épuisement des ressources, la pollution et le réchauffement climatique) et que l'innovation peut aider à reculer ces limites.

La maîtrise des apports de la science économique contribue donc de façon décisive à une participation raisonnée et informée à la vie collective et au débat politique.

#### **32. En mobilisant des savoirs relatifs aux conditions et principes de l'organisation des sociétés contemporaines, les apports de la sociologie contribuent à la formation citoyenne des élèves et à la mise en perspective de certaines valeurs de la République**

En classe de seconde les élèves sont confrontés à la question « Comment devenons-nous des acteurs sociaux ? ». Cette réflexion est poursuivie en classe de première au travers de trois questionnements : « Comment la socialisation contribue-t-elle à expliquer les différences de comportement des individus ? » ; « Comment se construisent et évoluent les liens sociaux ? » et « Quels sont les processus sociaux qui contribuent à la déviance ? ». Sont ainsi abordées des notions comme celles de normes et de valeurs, mais aussi des processus sociaux fondamentaux comme celui de la différenciation de la socialisation selon le genre et le milieu social qui renvoient à certaines valeurs républicaines, telle que l'égalité.

En classe de terminale, l'analyse sociologique est plus directement en lien avec les débats et tensions qui peuvent s'exprimer autour des valeurs de la République. Elle repose sur quatre grands thèmes : « Comment est structurée la société française actuelle ? » ; « Quelle est l'action de l'école sur les destins individuels et sur l'évolution de la société ? » ; « Quels sont les caractéristiques contemporaines et les facteurs de la mobilité sociale ? » et « Quelles inégalités sont compatibles avec les différentes conceptions de la justice sociale ? ».

De nombreux thèmes étudiés en sociologie interrogent donc les conceptions initiales des élèves. En les aidant à distinguer ce qui est scientifique de ce qui relève de la croyance ou des représentations, en mobilisant des savoirs relatifs aux conditions et principes de l'organisation

des sociétés contemporaines, les apports de la sociologie contribuent à la formation citoyenne des élèves et à la mise en perspective de certaines valeurs de la République.

### **33. Directement articulés à certaines valeurs de la République, les thèmes étudiés en science politique participent à la formation citoyenne des élèves en leur donnant des éléments de connaissance et d'analyse de l'organisation politique des sociétés démocratiques**

La science politique est mobilisée dès la classe de seconde à travers le questionnement : « Comment s'organise la vie politique ? ». Elle est développée en classe de première à travers deux thèmes : « Comment se forme et s'exprime l'opinion publique ? » et « Voter : une affaire individuelle ou collective ? ». Enfin la réflexion est approfondie en classe de terminale par le questionnement : « Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ? ».

Les thèmes étudiés en science politique sont donc directement articulés à certaines valeurs de la République. Ils participent à la formation citoyenne des élèves en leur donnant des éléments de connaissances pratiques et historiques sur l'organisation politique et en éclairant les enjeux et débats contemporains relatifs au lien politique.

## **4. Débats et tensions entre l'objectif de formation à la citoyenneté et d'éveil aux valeurs de la République et sa mise en œuvre effective**

### **41. Transmission des savoirs et/ou transmission des valeurs ?**

Le rôle des sciences économiques et sociales est-il de transmettre des valeurs ? La transmission des savoirs et la transmission des valeurs s'excluent-elles ? L'affirmation des valeurs de la République relève-t-elle de l'enseignement des SES ?

Il va de soi que chaque professeur doit incarner les valeurs de la République et prendre des initiatives pour les rappeler et les promouvoir.

En revanche, en tant que champs scientifiques constitués, l'économie, la sociologie ou la science politique ne se situent pas directement dans la sphère des valeurs, ou dans des questions qui peuvent être rattachées plus ou moins directement à des valeurs. Comme le dit Max Weber, il faut respecter la « neutralité axiologique ». La science est le domaine du réfutable et des vérités provisoires ; elle s'appuie sur des faits établis, des argumentations rigoureuses, des théories avérées et non pas sur des valeurs. L'objet de l'enseignement des sciences économiques et sociales est le fruit des travaux scientifiques, transposés à l'apprentissage scolaire.

Par la transmission des savoirs et non directement des valeurs, les SES participent à la formation citoyenne des élèves ; c'est l'appropriation de savoirs solides et problématisés qui contribue à la formation du citoyen. C'est par exemple le cas lorsqu'il est démontré que la plupart des inégalités sont le résultat d'un héritage de capitaux culturel, économique et social, ou que le processus de socialisation est différent selon les sexes et donc que de nombreuses différences et inégalités entre hommes et femmes ne sont pas biologiques mais relèvent de processus différents de socialisation.

Sans transmettre directement des valeurs, mais en transmettant des savoirs scientifiques, l'enseignement des SES contribue à la transmission des valeurs de la République.

### **42. Situations de conflit entre les valeurs et croyances des élèves et les savoirs transmis**

L'enseignement des SES porte sur des questions socialement vives, en ce sens que les élèves ont des idées préconçues, des représentations sur les phénomènes étudiés. Ces représentations ne sont pas homogènes, elles sont largement associées aux conditions de vie et au milieu social d'origine des élèves. Partant de ce constat, il importe, comme le suggérait déjà Émile Durkheim

dans *L'évolution pédagogique en France*, PUF, 1938, de « *dépayser l'élève, lui faire connaître d'autres hommes que ceux dont il a la pratique* ». Il arrive que les valeurs et croyances des élèves soient en rupture avec les savoirs transmis en sciences économiques et sociales. L'objectif de l'enseignement est alors d'agir sur les représentations des élèves afin que, progressivement, les savoirs enseignés infléchissent des croyances ou des valeurs qui seraient contraires aux principes républicains ou aux conclusions scientifiques, mais deux réactions sont parfois observées :

- Dans certains cas, il semble que ce qui est enseigné en SES n'interroge nullement les propres valeurs et croyances des élèves. Les savoirs de l'école et les valeurs et croyances des élèves appartiennent alors à deux sphères étanches qui semblent ne jamais se rencontrer. La transmission de savoirs ne permet pas d'impacter les représentations des élèves qui peuvent par exemple parfaitement s'adapter à leur « métier d'élève » en expliquant dans un devoir que la socialisation est différentielle selon les sexes et avoir une croyance et des attitudes à l'extérieur de l'école totalement opposées. Leurs valeurs et croyances sont différentes, mais n'entrent pas réellement en conflit avec les savoirs des SES. Il s'agit alors d'un véritable échec de l'enseignement qui invite à s'interroger sur la résistance de certaines représentations des élèves.
- Il arrive aussi que des éléments des programmes de sciences économiques et sociales (notamment de sociologie et de science politique) créent des tensions fortes ; des élèves peuvent refuser les savoirs transmis par les SES parce qu'ils entrent en conflit avec leurs propres valeurs et croyances. Face à cette situation ou à son anticipation, le risque est que des professeurs de SES relativisent les conclusions de certains savoirs scientifiques afin d'éviter d'être confrontés à des situations de crise, difficilement gérables, ou parce qu'ils craignent que des contenus aient un effet d'éviction sur certains élèves susceptibles de quitter l'école, ne supportant pas la contradiction entre certains savoirs transmis et leurs propres croyances.

L'adoption de démarches scientifiques, la transmission de connaissances factuelles et conceptuelles relatives à l'organisation économique, sociale et politique des sociétés et aux tensions qui les traversent, et finalement, l'accès à une intelligence de la société, sont des moyens privilégiés de la contribution de l'enseignement des sciences économiques et sociales à la formation citoyenne des élèves et à l'appropriation des valeurs de la République.